

RÉPUBLIQUE
FRANCAISEDÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire

Séance du 24 Octobre 2024

Nombre Membres

En exercice : **18**Présents :**12 Titulaires**Pouvoirs :**1**Votants :**13 Pour****0 Contre****0 Abstentions****L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre octobre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, David SALQUE-PRADIER, Denis THOUMY, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

Absents : Yves BRAYE, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON.

Date de la convocation :

17 Octobre 2024

Délibération n°**2024.10.59****RACHAT TERRAIN DECHETTERIE DE MONISTROL/LOIRE**

Le SYMPTTOM avait conclu avec la SCI7M un bail emphytéotique pour le terrain de la déchetterie de Monistrol/Loire. Ce bail gracieux prend fin en 2027. La société Roger Martin a racheté la société Moulin et est devenu propriétaire de ce terrain.

Afin d'anticiper la fin du bail, le Président propose de racheter le terrain à cette société pour devenir plein propriétaire.

Le Président suggère de négocier une proposition d'achat de ce terrain.

Le terrain se trouve sur une ZA proche de la RN88 – Superficie : 3 805 m². Un relevé topographique a été réalisé par le géomètre Chalaye - le plan de division cadastral de celui-ci est joint en annexe.

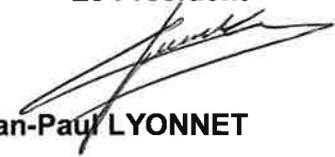
Le Comité Syndical après en avoir délibéré

- **APPROUVE à l'unanimité** le principe de rachat du terrain de la déchetterie de Monistrol/Loire à la société Roger martin tel que présenté sur le plan de division.
- **CHARGE à l'unanimité** le Président de négocier avec la société Roger martin pour le rachat de ce terrain.
- **D'HABILITER à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président

SYMPTTOM
26, Rue des Moletons / Bât. La Tour d'Etoile
43120 MONISTROL SUR LOIRE
04 71 75 57 57


Jean-Paul LYONNET